Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques

****

Section Finistère
http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/

CTPL du 10 Février 2010

Ordre du jour :

- *Exécution du budget 2009 et prévisions 2010,*
- *Implantation cadres A,*
- *Création du SIP Morlaix au 1er avril 2010,*
- *Questions diverses.*

Déclaration liminaire CTPL du 10 février 2010

Monsieur le Président,

Lors de ce CTPL nous allons donner notre avis sur la création du SIP de Morlaix, après ceux de Châteaulin, Carhaix, Douarnenez, et Quimperlé.

Nous le rappelons à nouveau, l'approche positive des directions locales sur le bilan des 8 mois d'exercice des 4 premiers SIP du département est loin de se vérifier sur le terrain et le vécu des agents ayant intégrés ces unités révèle la profonde désorganisation du travail engendrée par cette réforme pour l'ensemble des services :

- *désorganisation des Trésoreries mixtes car le départ des agents du recouvrement a enlevé une technicité et un savoir faire qui s'appliquait également sur les missions comptables et de caisse, mais aussi sur l'activité des poursuites du secteur local,*

- *désorganisation des secteurs avec tous les travaux d'assiette : impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière (CDIF),*

- *désorganisation du contrôle sur pièce,*

- *désorganisation du recouvrement, les collègues en charge du recouvrement ont le plus grand mal actuellement à gérer la phase amiable de l'activité, quant au secteur des poursuites ils nous indiquent ne pas avoir le temps d'en assurer le suivi,*

- *désorganisation de l'accueil.*

Ces réformes, ces fusions de services apportent pour les agents du changement, des bouleversements, mais aussi des perturbations, des troubles et de la confusion.

Alors même que la mise en œuvre des petits SIP, à entrainé l'éclatement des missions et la dispersion des personnels et n'a rien démontré en terme d'efficacité, la seconde vague des SIP dits « grands sites » se profile à très court terme notamment sur Brest.

Au regard des dysfonctionnements actuels, les agents qui vont subir cette lourde restructuration sont très inquiets et demande avec force la meilleure lisibilité sur l'organisation des équipes, et sur l'encadrement qui y sera rattaché.

Pour le Syndicat FO des Finances Publiques le déploiement des SIP, conjugué aux suppressions d'emplois, ne doit pas faire courir le risque de généraliser une situation d'échec, en offrant une image dégradée du service public, et en aggravant encore d'avantage les conditions de travail des agents.

Création du SIP de Morlaix :

Le SIP de Morlaix sera mis en place le 1er avril prochain et aura les compétences du centre des Impôts de Morlaix pour l'assiette et celles de la Trésorerie de Morlaix Banlieue pour le recouvrement.

Il sera composé pour la partie recouvrement de quatre agents (1A ,2B et 1C). L'organisation du SIP est basée sur les principes nationaux du respect des métiers, l'accueil physique sera généraliste et assuré par l'équipe actuelle du CDI.

Si besoin, un accueil spécialisé peut être assuré ponctuellement dans le cadre des métiers d'origine.

Dans l'attente de l'installation de la Trésorerie de Morlaix municipale au début du second semestre, la caisse du SIP sera tenue par le SIE de Morlaix.

Commentaires FO DGFIP 29

Comme indiqué dans la déclaration liminaire, notre bilan des SIP crées au 1er avril dernier est loin de refléter la vision quasi parfaite de l'Administration. Le sentiment de désorganisation exprimé par les agents est bien réel, même si malgré les difficultés, ils ont continué à assumer du mieux possible leurs missions.

Rappelons que le SIP est la vitrine du Guichet Fiscal Unique, et donc de la Fusion. Pas question donc pour l'Administration de reconnaître les lacunes du dispositif.

Vote des Organisations syndicales : FO DGFIP 29 et CGT : Contre ; CFDT : Pour.

Exécution budgétaire 2009 :

Les réalisations budgétaires 2009 font apparaître des dépassements de crédits sur les postes fluides (-14885,76) ; Nettoyage (-19492,10) et frais de déplacement (-66022,49).

L'augmentation sur les fluides peut s'expliquer par les conditions climatiques de début 2009.Sur le nettoyage, le dépassement provient des prestations hors marché concernant les nettoyages post chantier. Les frais de déplacement ont été plus élevés en raison des interventions de l'équipe ERD de Brest sur l'arrondissement financier de Quimper.

Du côté des baisses de dépense, le poste affranchissement est en net recul cette année avec le développement des procédures d'envois en nombre et la dématérialisation des envois du CHU vers les institutionnels. Le poste fournitures est également en baisse grâce notamment au consommable informatique et au remplacement d'imprimantes par des photocopieurs réseau.

Globalement ces économies sur ces postes à enjeux permettent de boucler l'exercice et de redéployer sur les dépenses d'investissements. (Disponible fonctionnement : +23171,06 ; disponible équipement : -15417,19 ; résultat de clôture : + 7753,87).

Budget prévisionnel 2010 :

Les prévisions budgétaires 2010 sont de **3353000,00 €** en fonctionnement et **111725,00 €** en investissement. Une réserve de **67221,00 €** est budgétisée pour faire face aux dépenses imprévues. Le recensement des besoins en équipement pour 2010 des postes et services est évalué à **176130,84 €.**

Commentaires FO DGFIP 29

Nous nous sommes abstenus sur ces propositions 2010. La baisse des crédits en 2009 (-3%) est à nouveau d'actualité cette année (- 2, 31%), et si la réserve de gestion doit assurer les imprévues, ces diminutions budgétaires interviennent dans un contexte national de vache maigre pour les dépenses de fonctionnement des ministères.

La loi de finances rectificative 2010 présentée au parlement le 20 janvier dernier impose 500 millions d'euros d'annulation de crédits 2010 sur les budgets des ministères afin de réduire l'impact du grand emprunt national.

Nous savons désormais qu'avec plus de 59 millions d'annulations de crédits, les Finances Publiques seront l'un des plus grands contributeurs de ces coupes franches, qui pourront influer sur les moyens de fonctionnement, les prestations sociales et les crédits hygiène et sécurité.

Implantations Cadres A :

La prochaine mise en place des SIP de Morlaix et Brest se traduit par des transferts d'emplois d'inspecteurs et par leurs implantations dans ces nouvelles structures. L'emploi d'inspecteur de la Trésoreries de Morlaix sera implanté au SIP de Morlaix, les deux emplois d'inspecteurs de la Trésorerie de Brest Bellevue seront implantés aux SIP de Brest Kergaradec et Rade.

Le TPG a indiqué qu'un troisième emploi provenant d'une vacance d'emploi de cadre B sur la TG pourrait être redéployé sur les SIP de Brest. Les attributions propres à ce redéploiement ne sont pas encore fixées.

Enfin dans le cadre de la création de la Trésorerie Amende au 1er juillet prochain, une implantation d'un emploi de RP sera financé par un emploi de cadre B.

Questions Diverses :

Un prochain CTPL devrait acter la création des quatre SIP de Brest au 1er juillet 2010.A la demande des agents, l'Administration a finalisé et communiqué aux agents des futurs SIP, la constitution des équipes et de l'encadrement. Dans nos précédentes interventions il nous avait en effet semblé indispensable que les agents aient la meilleure lisibilité quant à l'organisation du travail dans les nouvelles structures.

La cellule accueil sera rattachée au SIP de Brest Abers, deux agents de la gestion publique y contribueront.

Ce calibrage est établi sur des hypothèses de fréquentation moyenne et sera renforcée en période d'affluence par des agents des secteurs de gestion.

Les restes à recouvrer seront rattachés au codique du plus gros SIP dont le comptable en assumera la responsabilité. Par contre la gestion du recouvrement sera éclatée par portefeuille alphabétique entre tous les SIP.

Commentaires FO DGFIP 29

La gestion de l'équipe d'accueil généraliste méritera une attention particulière, car comme nous l'avons déjà dénoncé, cette réforme en fermant deux Trésoreries spécialisées, réduit les points d'entrée pour les usagers.

Les pratiques sur le SIP préfigurateur de Reims ont permis de constater les difficultés d'accueil pendant les périodes d'affluence.

Nous considérons que les agents d'accueil doivent bénéficier de formations techniques adaptées, et s'agissant d'une mission liée au contact d'un public important, les agents doivent pouvoir disposer des pauses réglementaires pour évacuer la pression.

Sur le calibrage des équipes, FO DGFIP considère que ce type d'arbitrage doit naturellement relever du seul comptable du SIP.

Concernant les protocoles RAR, nous estimons que ce système d'organisation pose le problème de la responsabilité du comptable qui pourrait être mis en débet pour une cote, dont la gestion du recouvrement aurait été confiée à un autre comptable de SIP.

FO DGFIP considère que chaque comptable concerné par les protocoles RAR, doit pouvoir se positionner en fonction de sa perception des conséquences de sa responsabilité personnelle et pécuniaire.

La délégation FO DGFIP 29 *: Muriel PODEUR (Brest Bellevue) Christophe PERRET (RF), Patrick VELIN (expert CDI Quimper Ouest) ; Erick GUERRY (Permanent FO).*

Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques du Finistère : Cité Administrative - local 428, 4ème étage,
3 Square Marc Sangnier, 29283 BREST Cedex
Tel : 02.98.80.59.12 - Site : http://www.bercy.cp/syndicats/029/fo - mail : fo.029@dgfip.finances.gouv.fr